Rapport sur

LES RICHES

EN FRANCE

Édition 2024

Extrait
du Rapport sur les riches en France, édition 2024,

sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin,
Observatoire des inégalités, 2024

Ouvrage complet disponible sur
inegalites.fr

Observatoire des inégalités

Merci

Ce rapport a été réalisé et publié grâce au soutien de plus de 900 personnes qui ont contribué à son financement participatif. Nous les en remercions chaleureusement.

Merci à Vivien Charbonnet de nous avoir autorisés à exploiter ses travaux menés dans le cadre de sa recherche au sein de l'Université de Tours.

Direction du rapport : Anne Brunner et Louis Maurin

Secrétariat de rédaction : Valérie Schneider

Rédaction : Rémy Blans, Anne Brunner, Vivien Charbonnet, Louis Maurin, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer

Conception graphique et mise en page : Benjamin Mispoulet

Crédit de la photographie de couverture : oatawa, iStock

Impression : Printteam groupement d'imprimeurs spécialisés.
Imprimé et façonné en France.

Observatoire des inégalités
15 rue Jacques-Marie Rougé – 37000 Tours
www.inegalites.fr
02 47 44 63 08 – **contacts@inegalites.fr**

ISBN : 978-2-9579986-9-2 (version imprimée)
978-2-487697-00-3 (version numérique)

© Observatoire des inégalités – 2024
Toute reproduction du contenu, même partielle, est soumise à autorisation. Les copies destinées à un usage collectif doivent être déclarées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC).

Le travail qui rapporte beaucoup

Combien touchent les salariés les mieux payés ?

Nous avons défini le seuil de richesse comme le double du niveau de vie médian. Ce niveau de vie comprend toutes les sources de revenus (salaires, revenus du patrimoine, revenus des non-salariés, etc.). Si on appliquait la même logique aux seuls salaires, on considérerait comme « riches » les salariés qui touchent au moins le double du salaire médian, soit plus de 4 180 euros net par mois. 10 % des salariés du privé sont concernés en 2022 selon l'Insee.

Au-delà, les rémunérations s'envolent. 5 % des salariés gagnent plus de 5 400 euros par mois, le club du 1 % le mieux payé perçoit plus de 10 000 euros. On entre alors dans une autre dimension. Selon les données 2021 de l'Insee, il faut bénéficier d'un salaire mensuel d'au moins 25 000 euros pour appartenir au millième (0,1 %) le mieux rémunéré. Mille salariés disposent même d'une paie de plus de 102 000 euros… par mois ■

L'échelle des hauts salaires en France

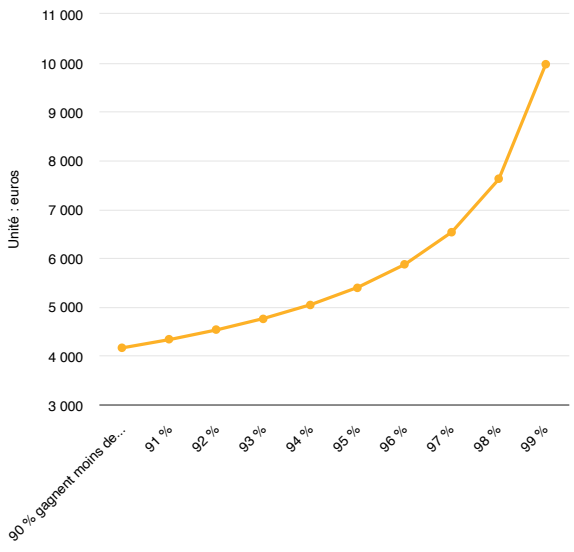

Salaire net mensuel en équivalent temps plein dans le secteur privé.

Lecture : un salarié doit gagner plus de 5 400 euros par mois pour faire partie des 5 % les mieux payés en France.

Source : Insee – Données 2022

Les salaires des mieux rémunérés
Unité : euros

	Salaire minimum
Les 20 % les mieux payés	3 159
Les 10 %	4 162
Les 5 %	5 400
Le 1 %	9 973
Le 0,1 %	25 253
Les 1 000 salariés les mieux payés	101 858

Salaire net mensuel en équivalent temps plein dans le secteur privé.

Lecture : on appartient aux 10 % des salariés les mieux payés lorsqu'on gagne plus de 4 162 euros par mois.

Source : Insee – Données 2022 (2021 pour le 0,1 % et les 1 000 salariés les mieux payés)

Les métiers du privé qui paient le plus

Les patrons salariés des entreprises qui emploient 500 salariés et plus gagnent en moyenne 15 000 euros net par mois selon les données 2021 de l'Insee. Sur une année, ces dirigeants gagnent donc en moyenne autant qu'une personne au smic en douze ans. Ils sont suivis par leurs collègues directs, les cadres d'état-major de ces mêmes grandes entreprises, avec 10 000 euros par mois en moyenne, et par les chefs d'entreprise moyenne (de 50 à 499 salariés) qui perçoivent 9 700 euros.

Un cran en dessous, on trouve les pilotes d'avion et les cadres des marchés financiers (9 300 euros par mois en moyenne), les avocats (8 000 euros), les chirurgiens-dentistes (7 000 euros) et les médecins avec 6 100 euros par mois environ. Attention, ces données ne portent que sur les salariés. Certaines de ces professions s'exercent de manière libérale avec des revenus très supérieurs (voir page 60). Il s'agit de moyennes qui comprennent donc aussi de très jeunes salariés moins bien rémunérés que leurs ainés ■

Les 20 métiers aux salaires les plus élevés
Unité : euros

Chefs de grande entreprise (500 salariés et plus)	15 074
Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises	10 093
Chefs d'entreprise moyenne (50 à 499 salariés)	9 711
Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile	9 346
Cadres des marchés financiers	9 315
Directeurs techniques des grandes entreprises	8 042
Avocats	8 009
Chirurgiens-dentistes	7 024
Médecins salariés non hospitaliers	6 133
Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerces de détail)	5 279
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie et d'eau	5 205
Chefs d'entreprise de services (10 à 49 salariés)	5 126
Chefs d'établissement et responsables de l'exploitation bancaire	5 116
Cadres chargés d'études économiques, financières et commerciales	5 084
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises	5 013
Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerces de détail)	4 950
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications	4 907
Cadres des opérations bancaires	4 879
Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	4 758
Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	4 692

Salariés du privé. Salaire net mensuel moyen en équivalent temps plein.

Lecture : en moyenne, les chefs d'entreprise de 500 salariés ou plus ont un salaire net de 15 074 euros par mois.

Source : Insee – Données 2021

Qui compose l'élite des salariés ?

Au sein du 1 % du sommet de l'échelle des salaires du privé, l'immense majorité (89 %) est composée de dirigeants de grandes entreprises et de hauts cadres (administratifs, commerciaux, comptables, techniques, etc.) qui les entourent, selon l'Insee (donnée 2021). Les chefs d'entreprise représentent 2 % des salariés du secteur privé, mais 15 % du 1 % le mieux rémunéré.

Les avocats, les professions médicales et les artistes salariés du privé représentent 5 % du 1 % le mieux payé. Les sportifs de haut niveau ne forment que 1 % de ce club le mieux rémunéré : la voie du football professionnel, par exemple, qui fait rêver tant de jeunes pour accéder aux plus hauts salaires, ne concerne en fait que très peu de personnes. Parmi les 1 000 salariés français les mieux rémunérés, on trouve environ 120 sportifs et autant de traders ou de cadres du secteur bancaire. Les patrons salariés d'entreprise sont deux fois plus nombreux dans cette catégorie ■

Métiers des salariés les mieux payés selon leur niveau de rémunération
Unité : %

	Part parmi les 10 % des salariés les mieux payés	Part parmi le 1 % des salariés le mieux payé	Part parmi les 1 000 salariés les mieux payés	Part dans l'ensemble des salariés
Chefs d'entreprise	6	15	23	2
Cadres administratifs et commerciaux	23	24	15	6
Cadres économiques et comptables	10	12	15	2
Cadres des marchés financiers, de la banque et de l'immobilier	6	8	12	1
Sportifs professionnels	n.s.	1	12	n.s.
Cadres d'état-major des grandes entreprises	2	7	11	n.s.
Ingénieurs et cadres techniques	33	23	10	9
Avocats, professions médicales et artistiques	5	5	2	2
Autres	15	5	1	77
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**

Salariés du secteur privé.

Lecture : les chefs d'entreprise salariés représentent 23 % des 1 000 salariés les mieux payés alors qu'ils forment 2 % de l'ensemble des salariés du privé.

Source : Insee – Données 2021

Les hauts salaires du public

On entre parmi les 10 % les mieux payés des fonctionnaires (environ 560 000 personnes) à partir de 3 500 euros net par mois (pour un temps plein), et dans le 1 % le mieux rémunéré (56 000 salariés) à partir de 7 000 euros, selon les données 2021 de l'Insee. Environ 5 % des agents de la fonction publique touchent plus de 4 300 euros par mois, le double du salaire médian du secteur public.

Ces moyennes cachent d'importants écarts. Dans la fonction publique d'État, le 1 % le mieux rémunéré touche au moins 6 700 euros net par mois et 8 500 euros en moyenne. Les postes d'encadrement dits « à la décision du gouvernement » (préfets, ambassadeurs, PDG des entreprises publiques, etc.) touchent beaucoup plus, 10 500 euros en moyenne, selon le ministère de la transformation et de la fonction publiques. Dans la fonction publique territoriale, les rémunérations grimpent moins haut. Le 1 % le mieux payé se situe au-dessus de 4 800 euros, et gagne 5 900 euros par mois en moyenne.

Enfin, l'hôpital procure les rémunérations les plus élevées : il faut au moins 8 600 euros net par mois pour entrer dans le 1 % le mieux payé, qui touche en moyenne 10 700 euros. Une grande partie de ces hauts salaires sont constitués de médecins et de directeurs d'hôpitaux. Ces derniers représentent plus de la moitié du 1 % le mieux rémunéré de l'ensemble de la fonction publique ■

L'échelle des hauts salaires de la fonction publique

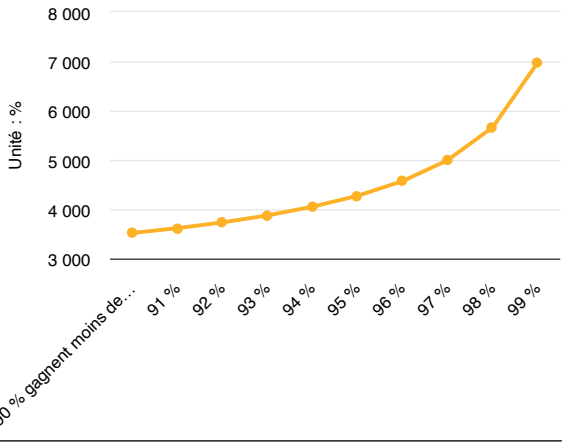

Salaire net mensuel en équivalent temps plein.

Lecture : un salarié de la fonction publique doit gagner plus de 3 519 euros net par mois pour faire partie des 10 % les mieux payés.

Source : Insee – Données 2021

Salaires du 1 % le mieux payé de la fonction publique
Unité : euros

	Salaire minimum du 1 % le mieux payé	Salaire moyen du 1 % le mieux payé
Fonction publique d'État	6 709	8 477
Fonction publique territoriale	4 839	5 873
Fonction publique hospitalière	8 601	10 672
Ensemble	**6 978**	**8 747**

Salaire net mensuel en équivalent temps plein.

Lecture : le 1 % le mieux payé de la fonction publique d'État touche au moins 6 709 euros net par mois.

Source : ministère de la transformation et de la fonction publiques – Données 2021

Les professions indépendantes les plus rémunératrices

Les médecins, notamment les spécialistes, se situent au sommet de la hiérarchie des revenus des indépendants : les 10 % les mieux rémunérés disposent de revenus d'activité nets (charges professionnelles et cotisations sociales déduites) d'au moins 19 700 euros par mois. Ils sont suivis de très près par les avocats, notaires et experts-comptables, avec plus de 19 000 euros par mois. Dans les activités d'assurance et de la finance, le seuil d'entrée dans les 10 % les mieux rémunérés se situe à 15 000 euros, et à 14 000 euros mensuels pour les pharmaciens. On trouve ensuite les non-salariés les mieux payés parmi ceux qui ont une activité scientifique et technique (13 400 euros), les vétérinaires (12 200 euros), ou encore les consultants en gestion d'entreprise (10 400 euros).

Les dix professions les plus rémunératrices chez les non-salariés
Unité : euros mensuels

	Revenu d'activité minimum des 10 % les mieux rémunérés
Médecins et dentistes	19 660
Activités juridiques et comptables	19 040
Activités financières et d'assurance	14 900
Pharmaciens	13 850
Activités scientifiques et techniques	13 390
Vétérinaires	12 230
Conseillers en gestion d'entreprise	10 400
Commerçants de gros	9 760
Activités immobilières	9 010
Activités d'information et de communication	8 880
Ensemble des non-salariés	**9 430**

Revenus d'activité nets (charges professionnelles et cotisations sociales déduites).

Lecture : les 10 % les mieux rémunérés des médecins et dentistes libéraux disposent d'un revenu d'activité net d'au minimum 19 660 euros par mois.

Source : Insee – Données 2021

Certains de ces secteurs d'activité indépendante n'offrent ces rémunérations très élevées qu'aux mieux lotis, et des revenus plus ordinaires à la majorité. Être consultant en gestion d'entreprise, par exemple, ne garantit pas des revenus élevés. Ce secteur se classe en septième position des 10 % les plus aisés des indépendants mais, en son sein, 25 % de ces non-salariés gagnent moins de 1 440 euros par mois. La situation est semblable pour toute une partie des agents immobiliers ou des commerçants en gros ■

Les rémunérations démesurées des grands patrons français

Les cinq patrons les mieux payés des 120 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris[15] touchent entre 14 millions d'euros par an pour François-Henri Pinault, le PDG du groupe de luxe Kering, et 33 millions d'euros pour Bernard Charlès, le directeur général de Dassault Systèmes, selon le classement établi par Proxinvest[16]. Cela représente entre 900 et 2 000 années de salaire d'une personne payée au smic. Ou, dit autrement, si ces riches dirigeants décidaient de s'installer en Touraine par exemple, chacun d'eux pourrait y acquérir plus d'une dizaine de très belles maisons (d'une valeur supérieure à un million d'euros), avec leurs revenus perçus en une seule année une fois payés leurs impôts.

La rémunération d'un grand patron comprend généralement, en plus d'un salaire fixe, des primes, des avantages en nature, des jetons de présence[17] et des actions gratuites que son entreprise lui verse au titre de ses fonctions. En revanche, les données présentées ici ne prennent pas en compte les revenus qu'un PDG tire de son patrimoine (par exemple les dividendes[18] des actions qu'il détient dans l'entreprise qu'il dirige ou de ses autres placements personnels). Ses revenus réels sont donc supérieurs mais, par contre, ces données ne prennent pas en compte les impôts qu'il paie.

Les cinq patrons de grandes entreprises françaises les mieux rémunérés

	Société	Rémunération annuelle* en millions d'euros	En nombre d'années de smic**
Bernard Charlès	Dassault Systèmes	33,0	2 111
Daniel Julien	Teleperformance	19,7	1 260
Carlos Tavarès	Stellantis	19,6	1 254
Philippe Guillemot	Vallourec	15,0	960
François-Henri Pinault	Kering	13,7	877

Classement établi parmi les 120 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris.
*Rémunération annuelle : salaire fixe, variable et/ou exceptionnel, stock-options, actions gratuites.
**Smic net annuel 2022 (15 629 euros).

Lecture : Bernard Charlès a reçu 33 millions d'euros de rémunération au titre de l'année 2022 de la part de son entreprise, Dassault Systèmes, soit 2 111 années de salaire d'un smicard.

Source : Proxinvest – Données 2022

[15] À la différence des sociétés détenues entièrement par leurs dirigeants-propriétaires, les grandes entreprises sont généralement cotées en Bourse, ce qui signifie qu'une partie de leurs actions peuvent être achetées ou vendues sur le marché boursier.

[16] Proxinvest est un cabinet privé spécialisé dans le conseil aux actionnaires. Voir le « Rapport sur la rémunération des dirigeants au titre de l'année 2022 », Proxinvest, novembre 2023.

[17] Les jetons de présence désignent les rémunérations versées aux présidents et aux membres des conseils d'administration à chaque fois qu'ils assistent aux réunions de ces instances.

[18] Part des bénéfices attribuée aux actionnaires d'une entreprise.

La rémunération moyenne des PDG des 120 plus grandes entreprises françaises cotées à la Bourse de Paris est de 4,2 millions d'euros pour l'année 2022. Un montant en légère baisse par rapport à l'année 2021 – année de tous les records –, mais nettement supérieur à leur rémunération perçue avant la crise sanitaire.

À l'échelle des 40 plus grandes entreprises du pays, la rémunération des grands patrons hexagonaux est comparable à celle de leurs voisins européens : 6,7 millions d'euros en moyenne pour les patrons du CAC 40[19] français, environ sept millions d'euros au Royaume-Uni[20] et cinq millions pour les 40 plus grandes entreprises allemandes, toujours en 2022. Mais les premiers grands patrons du classement français surpassent largement leurs voisins européens dont les rémunérations culminent à 18 millions d'euros pour le patron du laboratoire pharmaceutique britannique AstraZeneca et à neuf millions d'euros outre-Rhin, pour le PDG de la Deutsche Bank.

Les rémunérations des dirigeants de très grandes entreprises atteignent des sommets aux États-Unis : neuf patrons ont touché plus de 50 millions de dollars chacun en 2022, c'est-à-dire un peu plus de 47 millions d'euros. Sundar Pichai, PDG d'Alphabet Inc., la société-mère de Google, a ainsi perçu 226 millions de dollars, soit environ 210 millions d'euros.

Ces rémunérations résultent en partie d'un effet de cooptation : elles sont décidées par les membres des conseils d'administration[21] qui disposent eux-mêmes de revenus très élevés. Contrairement aux salariés de base, les dirigeants de ces grandes entreprises disposent de contrats qui les protègent : s'ils sont remerciés, par exemple pour mauvaise gestion, ils bénéficient d'indemnités de départ énormes ■

[19] L'indice qui synthétise les cours des actions de 40 très grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris.

[20] Il ne s'agit pas des 40 plus grandes entreprises du Royaume-Uni mais de la moyenne des 40 rémunérations les plus élevées dans les entreprises.

[21] Le conseil d'administration (CA) d'une grande entreprise est désigné par les actionnaires. C'est lui qui nomme le directeur général ou le PDG, si celui-ci préside également le CA.

Qui sommes-nous ?

L'Observatoire des inégalités est un organisme privé indépendant qui a pour mission, depuis 20 ans, de dresser un état des lieux le plus complet possible des inégalités. Depuis 2020, il publie tous les deux ans un *Rapport sur les riches en France*. Cette édition est la troisième. Nous publions aussi tous les deux ans un *Rapport sur les inégalités en France* et un *Rapport sur la pauvreté en France*.

Notre objectif est de permettre au public le plus large de s'approprier les éléments que nous diffusons tout en proposant des clés pour les comprendre. Dans de nombreux domaines, le niveau des inégalités heurte nos valeurs et alimente les tensions sociales. La collecte et la mise à disposition des données par les services publics ne sont pas à la hauteur de l'enjeu que représentent les fractures de notre société.

L'Observatoire des inégalités cherche à faire la part des choses entre les secteurs où les inégalités augmentent et ceux où elles baissent. Il refuse toute forme d'exagération et de dramatisation qui nuisent à une bonne compréhension de notre société. Il s'interroge sur la pertinence des modèles sociaux et sur leur capacité à améliorer le sort du plus grand nombre.

L'Observatoire des inégalités s'est construit de manière autonome, hors de toute institution publique ou privée. Il est indépendant de tout syndicat, parti politique, religion ou cercle de pensée. Ses ressources sont principalement issues de son propre travail d'édition, de formation et de collecte de dons auprès du grand public ■

Pesez dans le débat : soutenez l'Observatoire des inégalités

L'Observatoire des inégalités vit principalement grâce aux dons de citoyens engagés pour plus de justice. Vous aussi, vous pouvez contribuer à ses activités en le soutenant. Vous participez ainsi à éclairer le débat public et à aider les acteurs qui combattent la dégradation de notre modèle social. Votre don est déductible à 66 % du montant de votre impôt sur le revenu : un soutien de 50 euros vous revient à 16 euros après impôt.

inegalites.fr/nous-soutenir

Un site Internet

www.inegalites.fr est devenu la référence francophone en matière d'information et d'analyse sur les inégalités. Notre lettre d'information offre un suivi régulier des informations publiées sur notre site.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

@Obs_ineg

facebook.com/inegalites.fr

et aussi sur

Déjà disponibles

Rapport sur les inégalités en France, édition 2023

Un état des lieux complet des inégalités. Revenus, éducation, travail, modes de vie, territoires : chaque thème est documenté avec les données les plus récentes, des chiffres-clés, des évolutions de long terme et des explications accessibles à tous et toutes. Un regard sans complaisance ni exagération sur la société française, essentiel au débat public.

Rapport sur les discriminations en France, édition 2023

Pour la première fois, un ouvrage réunit des preuves chiffrées des discriminations en France, que leur motif soit la couleur de peau, l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou encore l'appartenance syndicale. Il apporte également les explications nécessaires à la définition et à la mesure des discriminations.

Rapport sur la pauvreté en France, édition 2022-2023

L'ouvrage présente un état des lieux complet de la pauvreté en France et de ses principales évolutions. Il propose aussi un portrait statistique des personnes pauvres et dessine la géographie des difficultés sociales. Dans cette troisième édition, nous complétons le diagnostic par un dossier sur la grande pauvreté qui place des centaines de milliers de personnes dans des conditions de vie indignes.

Réduire les inégalités, c'est possible ! 30 experts présentent leurs solutions

30 experts présentent des solutions concrètes pour réduire les inégalités. Des revenus à l'éducation, en passant par le travail ou la santé, par exemple, sur la base de leurs travaux en sociologie, en économie, ou encore en science politique, ces chercheurs et chercheuses dessinent les futurs possibles des politiques publiques.

Le « Monopoly des inégalités », bienvenue aux adultes !

Le principe est simple : on joue au célèbre jeu de société, mais avec les règles injustes de la société. Les joueurs incarnent des personnages qui sont plus ou moins favorisés dans le déroulement du jeu en fonction de leur catégorie sociale, de leur sexe, de leur âge, de leur handicap et de leur origine.

Au départ, le « Monopoly des inégalités » a été conçu par l'Observatoire des inégalités pour les 11-25 ans. La boite à outils pédagogique qui l'accompagne permet aux professionnels de l'éducation d'animer les parties. Notre équipe sillonne la France pour mener des ateliers dans les établissements scolaires et les associations. Le « Monopoly des inégalités » a ainsi déjà été utilisé par des milliers de jeunes.

Désormais, nous proposons aussi ces ateliers aux adultes, dans une version conçue pour le monde du travail. En entreprise, au sein de votre association, d'une collectivité, dans l'enseignement supérieur : sensibilisez aux inégalités et aux discriminations en faisant venir nos experts pour un atelier « Monopoly des inégalités ».

Comment obtenir nos publications ou organiser un atelier ?

- Vous pouvez vous procurer nos publications en passant commande sur notre site : **inegalites.fr/Commander**.
- Vous y trouverez également la boite à outils pédagogique, qui contient le matériel du « Monopoly des inégalités ».
- Pour faire venir un intervenant ou une intervenante pour animer un atelier « Monopoly des inégalités » dans votre établissement scolaire, votre association ou votre entreprise, rendez-vous sur la page : **inegalites.fr/monopoly-inegalites.**

Observatoire des inégalités

Rapport sur les riches en France

Édition 2024

À partir de quel niveau de vie est-on riche ? Quel pourcentage de la population les riches représentent-ils ? Comment vivent-ils concrètement ? En s'appuyant sur les dernières données disponibles et sur des travaux de recherche inédits, ce troisième *Rapport sur les riches en France* vise à nouveau à décrire le haut de l'échelle des revenus et des patrimoines de manière factuelle, à travers un ensemble de tableaux commentés et d'analyses. Ce document comprend un dossier exclusif sur les conditions de vie et de logement des ménages situés au-dessus du seuil de richesse. On y trouve aussi de quoi mieux comprendre où vivent les riches.

Autant de connaissances indispensables à la description de la société française dans son ensemble, à un débat documenté sur la répartition des ressources et la solidarité.

Depuis 20 ans, l'Observatoire des inégalités dresse un état des lieux des inégalités. L'organisme indépendant reçoit le soutien de nombreux donateurs. La publication de ce rapport a été rendue possible grâce à plusieurs centaines de personnes qui ont contribué à son financement.

Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin.

Avec la participation de Rémy Blans, Vivien Charbonnet, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer et Valérie Schneider.

En vente sur **inegalites.fr** : 12 €
ISBN : 978-2-9579986-9-2 (version imprimée)
978-2-487697-00-3 (version numérique)